

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	14 ^{ème}
Nom de site	1T_ALESIA_75014	Numéro	75114_051_12
Adresse du site	1 ^{er} , rue d'Alésia	Hauteur	R+6 (19,60 m)
Bailleur de l'immeuble	Social LOGIREP	Destination	Habitation
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500 MHz)		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	03/09/2021
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	07/09/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	03/10/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de six antennes, trois antennes 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) et trois antennes 5G (fréquence 3500 MHz) orientées vers les azimuts 60°, 210° et 320°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 60° <4V/m ; 210° <3V/m ; 320° <3V/m 5G : 60° <4V/m ; 210° <3V/m ; 320° <3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	16,70 m azimut 210° ; 22,30 m azimuts 60° et 320° pour les antennes à faisceau fixe 17,30 m azimut 210° ; 22,90 m azimuts 60° et 320° pour les antennes à faisceau orientable		

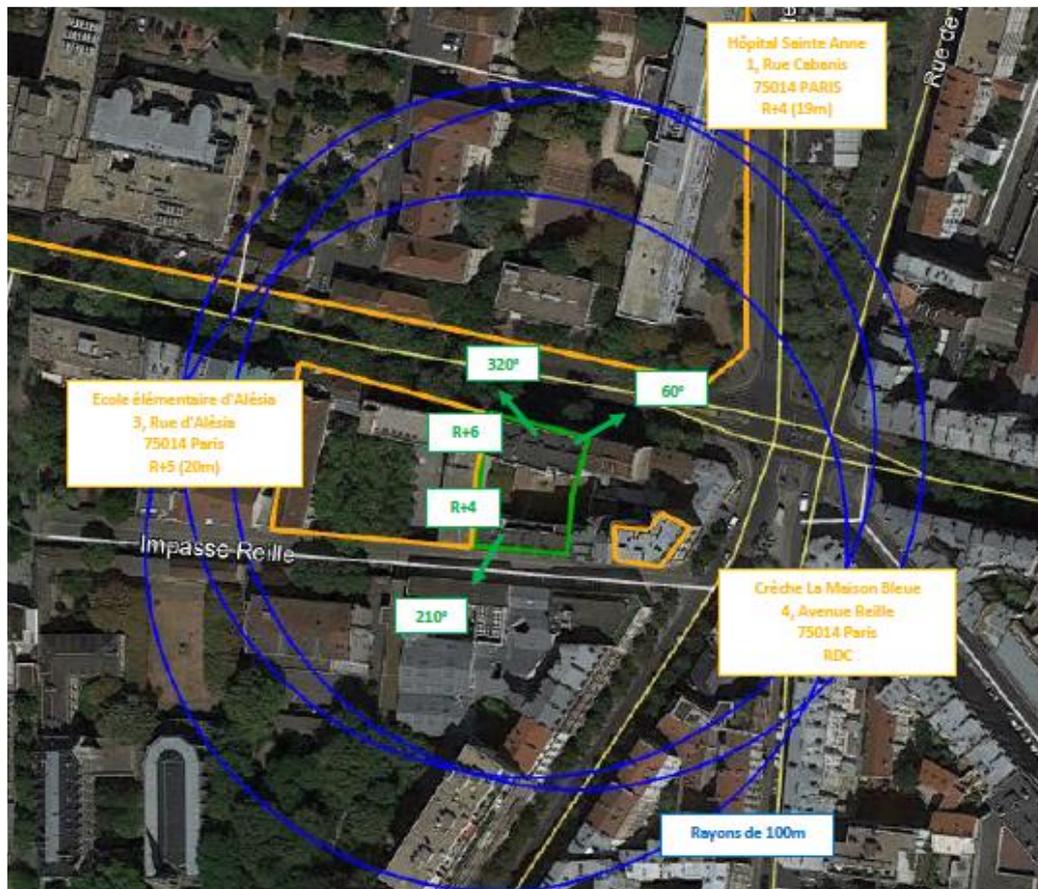
Incidence visuelle

Description des antennes	Seule la toiture est modifiée, six antennes panneaux seront installées.
Intégration antennaire	Les antennes seront de couleur gris clair de type RAL 7035. Elles seront placées sur le bâtiment côté cour et en retrait de la façade afin de minimiser l'impact depuis la rue.
Zone technique	La zone technique, composée de modules techniques sera placée également en toiture, à proximité des antennes et invisible depuis la voie publique.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

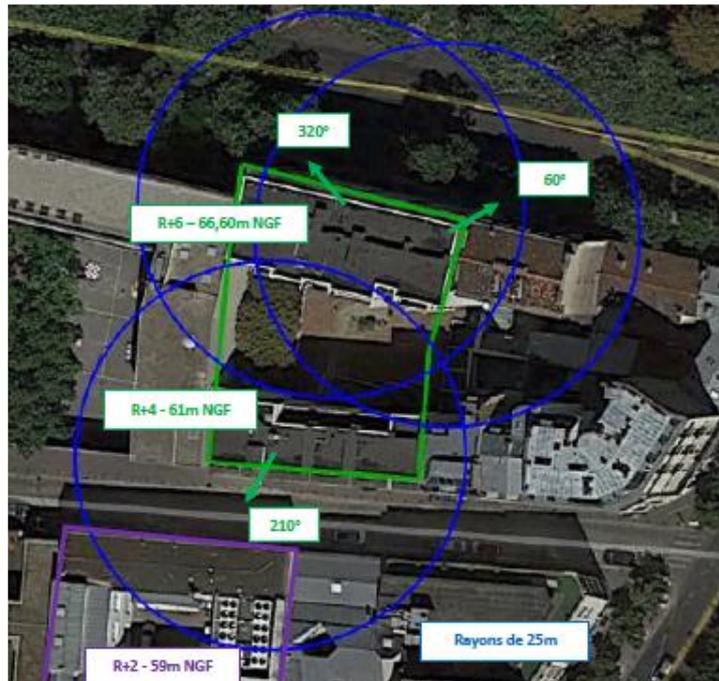
Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Hôpital Sainte Anne	1, Rue Cabanis 75014 PARIS	19m	OUI	40m	2,58V/m, soit 7,20%
Ecole élémentaire d'Alésia	3, Rue d'Alésia 75014 Paris	20m	NON	20m	1,76V/m, soit 4,90%
Crèche la Maison Bleue	4, Avenue Reille 75014 Paris	RDC	NON	17m	<1V/m, soit 0,3%

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Hôpital Sainte Anne	1, Rue Cabanis 75014 PARIS	19m	NON	40m	2,19V/m, soit 3,60%
Ecole élémentaire d'Alésia	3, Rue d'Alésia 75014 Paris	20m	NON	20m	1,54V/m, soit 2,60%
Crèche la Maison Bleue	4, Avenue Reille 75014 Paris	RDC	NON	17m	<1V/m, soit 0,50%

lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

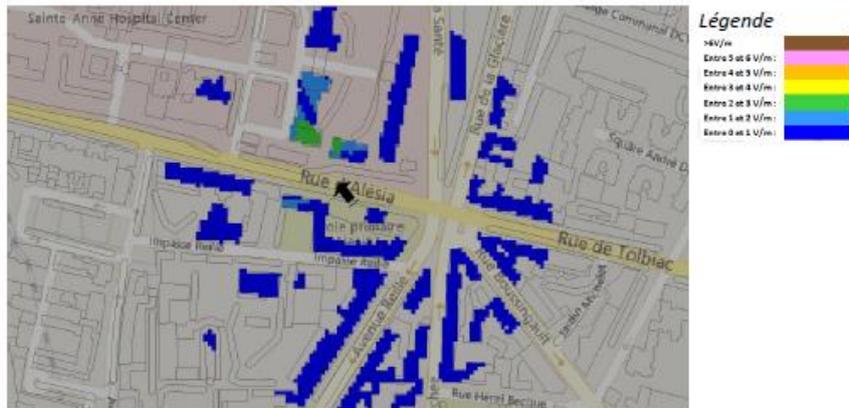
Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 210°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 16.5 m.



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 320°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 13.5 m .



	Azimut 60°	Azimut 210°	Azimut 320°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	16.5 m	13.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

**Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G)
Faisceau orientable**

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 210°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 320°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 13.5 m.



	Azimut 60°	Azimut 210°	Azimut 320°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	16.5 m	13.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :

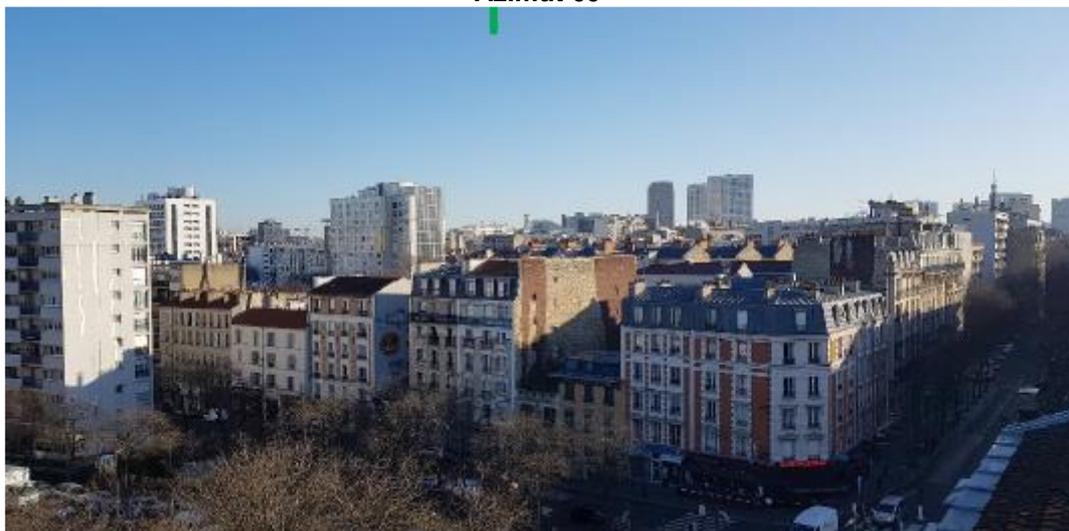


Etat du projet :

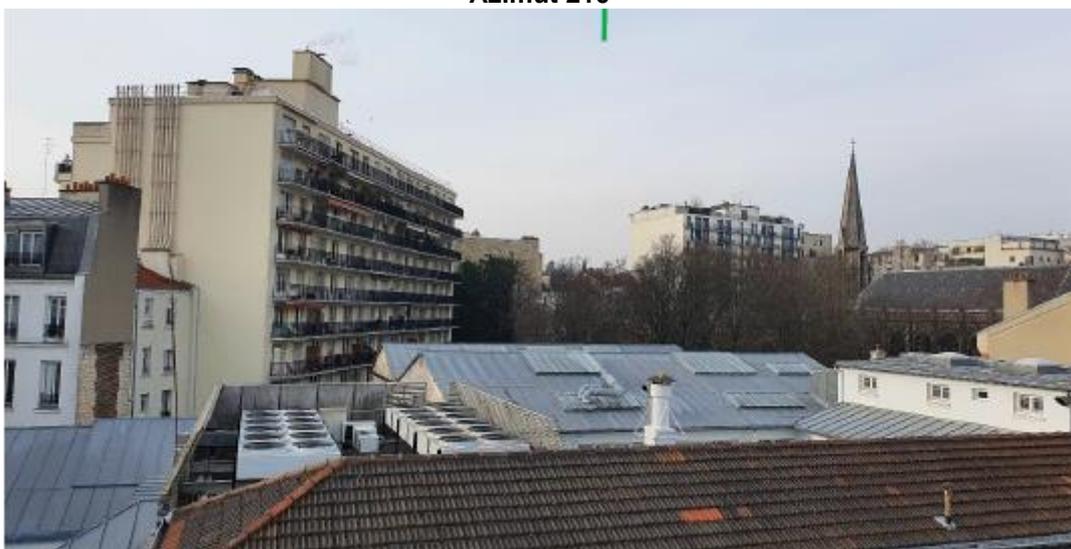


Vue des Azimuts

Azimut 60°



Azimut 210°



Azimut 320°

